



# Lettre du Maire de septembre 2021

Si l'actualité internationale est riche d'évènements dramatiques : inondations monstrueuses, incendies gigantesques, canicules, séisme, prise de pouvoir des talibans, explosion meurtrière au Liban, pandémie persistante, la France, quant à elle, relativement épargnée subit des températures caniculaires dans une grande partie du pays et est en proie à un incendie ravageur dans le Var.

Cependant, en Hauts de France c'est la grisaille, des pluies à répétition, une fraîcheur automnale !

Quant à notre village, il vit au rythme des vacances, agrémentées d'une belle ducasse organisée par le Comité des fêtes, première manifestation festive depuis l'apparition du covid en mars 2019. Elle a fait cette année une large place à des concerts de qualité offerts par le Comité des fêtes et la municipalité.

En cette période, au sein des collectivités, de nombreux services vivent encore au ralenti et nous attendons avec impatience le résultat de nos demandes de subventions pour notre future salle polyvalente.

Mais tout le monde n'est pas en congé, ainsi les travaux dans le lotissement du Moulin continuent d'avancer : finition de la voirie, achèvement des logements locatifs. Les commissions qui attribuent ces logements s'enchainent et nous nous félicitons qu'une première commission vient d'attribuer trois appartements à des Merrisiens. Une seconde commission examinera prochainement d'autres dossiers. Les résidents de l'internat familial, pour lesquels quatre appartements sont réservés, sont hors commissions d'affectation.

La rentrée des écoles est préparée. Une quatrième classe a été rénovée par nos agents et la classe maternelle a été réaménagée pour accueillir dans de bonnes conditions les tout petits dont les effectifs augmentent.

Relevons aussi la cure de jouvence de la boulangerie de Merris « Au pain à l'ancienne » qui a fait peau neuve cet été. Toutes nos félicitations pour cette belle rénovation tant extérieure, qu'intérieure.

Quelques rappels de civilité concernant l'utilisation des installations sportives :

- Les joueurs de tennis sont priés de remiser le filet dans le coffre prévu à cet effet.
- Les raquettes de tennis de table et les balles mises à disposition par la commune disparaissant régulièrement, il conviendra dorénavant d'utiliser son propre matériel.
- La commune a investi plus de 10.000 € de matériel pour offrir aux footballeurs des installations de qualité réalisées par nos deux précieux agents municipaux : vestiaires, douches, club house. Or des dégradations volontaires (porte défoncée et bâti endommagé) ont été commises, des faits décevants de la part d'adultes, inadmissibles et intolérables.

Si d'autres dégradations survenaient l'accès des locaux serait interdit.

Bien cordialement Yves Delfolie, votre maire.